Inscriptions terminés sur Paris / Réorientation vers le Droit

Par **Hugo**, le **17/09/2014** à **12:05**

Bonjour,

Je viens vers vous aujourd'hui car je suis actuellement dans une impasse.
J'ai obtenu cette année 2014 ma licence en Sciences Politiques à l'Université Libre de Bruxelles. Suite à ce parcours, j'ai décidé de me réorienter vers le Droit, j'ai en effet excellé dans la matière lors de ces 3 années de Scpo.
J'ai donc décidé de m'inscrire à l'ICP via une équivalence en L2 pour la licence Droit Public/Science Politique. Malheureusement suite à un problème de délais pour la remise du dossier j'ai été refusé à l'ICP. Je ne suis inscrit nulle part au jour d'aujourd'hui, toutes les facs parisiennes et d'Ile de France ont clôturé les commissions d'équivalences, je ne peux même pas m'inscrire en L1 Droit.

Avez vous des conseils particuliers ? Comment optimisé l'année 2014-2015 tout en gardant à l'esprit que je souhaite faire du Droit par la suite ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Cordialement,

Par **Yn**, le **17/09/2014** à **15:12**

Si les inscriptions sont fermées, avec une licence en sciences politiques, je ne vois pas trop ce que tu peux faire...

Au mieux, tu peux te lancer dans la recherche d'un stage dans le milieu juridique, mais je doute que les professionnels recherchent un profil non juridique.

Sinon, tu as évidemment la possibilité de travailler seul les cours. Par contre, en quelle année comptes-tu t'inscrire ? Selon, à toi de voir si le programme et la méthode de L1 doivent être travaillés ou si tu peux directement attaquer le programme de L2.

N'hésite pas si tu as des questions.

Par **Hugo**, le **17/09/2014** à **15:17**

Bonjour,

Merci pour votre réponse. Je compte m'inscrire en L2 car mon niveau en science politique me permets d'accéder à la L2 (normalement). Savez vous si il existe des désistements d'étudiants dans les universités et donc si il serait possible d'intégré des facs comme descartes ou Paris 8 en cours d'années. Je souhaite vraiment faire du Droit mais il serait très mal vu de ne rien faire cette année.

Par **Herodote**, le **17/09/2014** à **16:15**

Bonjour,

Je passe juste pour mentionner que Paris n'est pas la seule ville où il est possible d'étudier le droit. Ainsi, je sais (à titre d'exemple), qu'il est possible de s'inscrire en Droit à Brest jusqu'à fin septembre-début octobre. Je doute que ça soit la seule université offrant cette possibilité.

Je tient à rappeler que la faculté dans laquelle on a étudié en Licence a peu d'influence sur la suite de ses études (expérience personnelle à ce sujet). Donc à voir, cela peut valoir la peine d'étudier un an en dehors de Paris, puis de demander un transfert de dossier vers Paris l'année suivante (le cas échéant).

Par **Hugo**, le **17/09/2014** à **18:06**

Oui c'est vrai, mais je reviens de 4ans de l'étranger, mes parents ne peuvent pour l'instant pas me refinancer une année hors de Paris. Tu as raison, c'est surtout les notes qui détermineront la suite.

Par **Hugo**, le **17/09/2014** à **18:25**

Je tiens aussi à précisé que je viens de l'enseignement supérieur belge (je suis français), donc mon diplôme de science politique doit être analyser par une commission d'équivalence, ce qui complique bien la chose... l'étude de l'anglais pendant 1ans et la réussite du TOEFL serait peut être un atout pour une inscription l'année prochaine ? Qu'en pensez vous ?

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés